AVEC VOUS POUR LA VIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2017**

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président :
Stéphane Daeschner
Président adjoint :
Frédéric Maisonneuve *(Groupama-Gan)*
Vice-présidente :
Geneviève Jurgensen *(fondatrice de la Ligue contre la violence routière)*
Trésorier :
Pierre Marandon *(président du comité départemental de la Prévention Routière de l'Indre)*
Secrétaire :
Stéphane Pénet *(directeur des assurances de biens et de responsabilité de la FFA)*

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Automobile-club association : Christian Gérondeau
Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) : François Branche
Union routière de France (URF) : Claude Cham
Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA) : Jean Mesmin
Allianz : Édouard Binet
Assemblée des départements de France (ADF) : Alain Hethener
Association des maires de France (AMF) : Jean Girardon
Association des paralysés de France (APF) : Carolyne Dexet
AXA France : Éric Lemaire
Fédération française du motocyclisme : Jean-Pierre Moreau
Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) : Christian Peugeot
Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : Francis Bartholomé
Generali : Jean-Benoît Bordes
GMF assurances : Valérie Cohen
Christiane Cellier : Présidente de la Fondation Anne Cellier
Jean-Guy Fontaine : Président du comité d'Ille-et-Vilaine de l'association Prévention Routière
Charles Mercier-Guyon : Président du comité de Haute-Savoie de l'association Prévention Routière
Pierre Marandon : Président du comité de l'Indre de l'association Prévention Routière

SOMMAIRE

BILAN 2017 DES ACCIDENTS ..... P. 4 - 5

LE RÉSEAU DE L'ASSOCIATION ..... P. 6 - 7

LES ACTIONS 2017
- LA FORMATION DES ENFANTS ET DES JEUNES ..... P. 8 - 9
- LA FORMATION DES CONDUCTEURS ..... P. 10 - 11
- INFORMATION ET SENSIBILISATION ..... P. 12 - 15

UN ACTEUR MAJEUR DU DÉBAT PUBLIC ..... P. 16 - 17

THÈME 2017 : JAMAIS SEUL SUR LA ROUTE ..... P. 18 - 19

LES RESSOURCES FINANCIÈRES ..... P. 20 - 21

L'ANNÉE 2017 EN CHIFFRES ..... P. 22 - 23

ÉDITO

STÉPHANE DAESCHNER
Président de l'association Prévention Routière

VERS UN NOUVEL ÉLAN CITOYEN

Dès sa prise de fonction, le président de la République avait annoncé que son Premier ministre réunirait rapidement un Comité interministériel de la sécurité routière. Prévu à l'automne, il s'est finalement tenu dans les premiers jours du mois de janvier 2018. Bien sûr, ce sont des années de travaux préalables et d'inquiétants constats qui aujourd'hui conduisent le gouvernement à engager un plan offensif contre l'accidentalité routière. Car, même si le bilan 2017 se solde par une très légère baisse de la mortalité (- 0,6 %), ne minimisons pas la hausse du nombre de victimes hospitalisées (+ 1,8 %), ni celle du nombre d'accidents corporels (+ 2,4 %).

Ainsi, alors qu'une certaine indifférence vis-à-vis de ces drames humains s'installe dans la population française, notre association salue l'esprit volontaire de ce nouveau plan d'attaque de l'accidentalité. Outre la très et trop controversée baisse de la vitesse sur les routes bidirectionnelles du réseau secondaire, se trouvent des mesures qui nous parlent parmi celles annoncées. La première des 18 que compte ce CISR appelle à une mobilisation citoyenne. Elle vise tous les usagers, engage les partenaires sociaux, responsabilise davantage les fonctionnaires et touche les entreprises grâce aux organismes de protection sociale.

Première dans le texte, elle l'est surtout au cœur de notre engagement associatif. Car, nous le savons, le succès de cette mobilisation passera par des associations, et principalement la nôtre, qui fêtera son 70e anniversaire l'an prochain. Et pourtant, malgré l'importance de nos actions et de notre réseau territorial, les moyens financiers et humains nécessaires à l'action se raréfient. Face à cette situation, j'ai choisi deux axes prioritaires qui nous donneront la force de faire face aux nouveaux enjeux : la vie associative et l'innovation. En structurant davantage notre réseau bénévole afin d'attirer de nouvelles bonnes volontés ; en recrutant toujours plus de jeunes volontaires en service civique ; en valorisant l'engagement de nos fidèles bénévoles ou encore en affirmant notre caractère militant, nous communiquerons davantage nos valeurs associatives souvent méconnues. L'axe innovation, lui, s'écrit déjà au présent avec les lancements concomitants d'un think tank sur la voiture autonome, d'un Nouvel observatoire sur les risques routiers et la mobilité et du label *Ville prudente* qui distingue les communes agissant contre l'insécurité routière.

Ici, à l'association Prévention Routière, la mobilisation est déjà, et depuis toujours, citoyenne et générale. Aussi, ne formulons-nous qu'un souhait, c'est que la première mesure du CISR, si généreuse dans l'intention, ne reste pas lettre morte !

3 456 TUÉS
SUR LES ROUTES FRANÇAISES

ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE PAR TYPE D'USAGERS EN 2017*

pour les **automobilistes** (1 770 tués) **+ 1 %**

pour les usagers de **deux-roues motorisés** (786 tués) **+ 7 %**

- 13 % pour les **piétons** (488 tués)

pour les **cyclistes** (172 tués) **+ 6 %**

- 11 % pour les usagers de **poids lourds** (49 tués)

- 8 % pour les **autres usagers** (191 tués)

** Bilan provisoire*

BILAN 2017 DES ACCIDENTS

Après trois années consécutives de hausse de la mortalité routière, l'année 2017 s'achève par une stabilisation du nombre de personnes tuées sur les routes. Cependant, le nombre d'accidents corporels ainsi que le nombre de personnes hospitalisées a augmenté.

Selon le bilan provisoire de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), 3 456 personnes sont décédées sur les routes métropolitaines, soit une baisse de 0,6 % après 3 années consécutives de hausse de la mortalité routière. Bien que le bilan décompte 21 personnes tuées en moins par rapport à 2016, les accidents corporels (58 894 contre 57 522 en 2016) et les victimes blessées (74 066 contre 72 645 en 2016) ont augmenté.

L'évolution la plus inquiétante concerne les usagers motocyclistes et cyclistes, avec respectivement 56 décès supplémentaires pour les motards (+ 9 %) et 10 décès de plus pour les cyclistes (+ 6 %).

La mortalité piétonne, en revanche, diminue fortement, avec 71 décès de moins qu'en 2016 (- 13 %).

Des inégalités territoriales très importantes

Le bilan 2017 dévoile une forte disparité de la mortalité routière selon les départements français, allant de moins de 30 à plus de 100 tués par million d'habitants, alors que la moyenne française est de 53 (légèrement au-dessus de la moyenne européenne). Les zones les plus touchées par les accidents de la route sont notamment les milieux ruraux, où la circulation s'effectue souvent sur des routes secondaires.

Situation de la France en Europe

Par rapport à ses voisins européens, avec 53 personnes tuées sur les routes par million d'habitants et par an (2017), la France se situe au-dessus de la moyenne européenne (49).

Les pays dont la mortalité routière recule le plus vite ces dernières années sont les pays de l'Europe de l'Est, dont l'Estonie et la Slovénie. La Suède, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark restent toutefois les pays les plus sûrs, avec un nombre de tués sur la route moitié moindre que pour la France.

LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ACCIDENTS (chiffres 2016)

Les accidents et la gravité de leurs conséquences s'expliquent par une combinaison de facteurs liés au conducteur, au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours… Les facteurs humains, en particulier, apparaissent dans plus de 90 % des accidents corporels.

TOP 3 des facteurs humains, d'après le fichier des auteurs présumés d'accidents mortels :

- la vitesse excessive ou inadaptée : présente dans 31 % des accidents mortels
- l'alcool est présent dans environ 20 % des causes des accidents mortels
- le non-respect des règles de priorité : présent dans 13 % des accidents mortels. Ce facteur est surreprésenté en agglomération avec 1 accident mortel sur 6

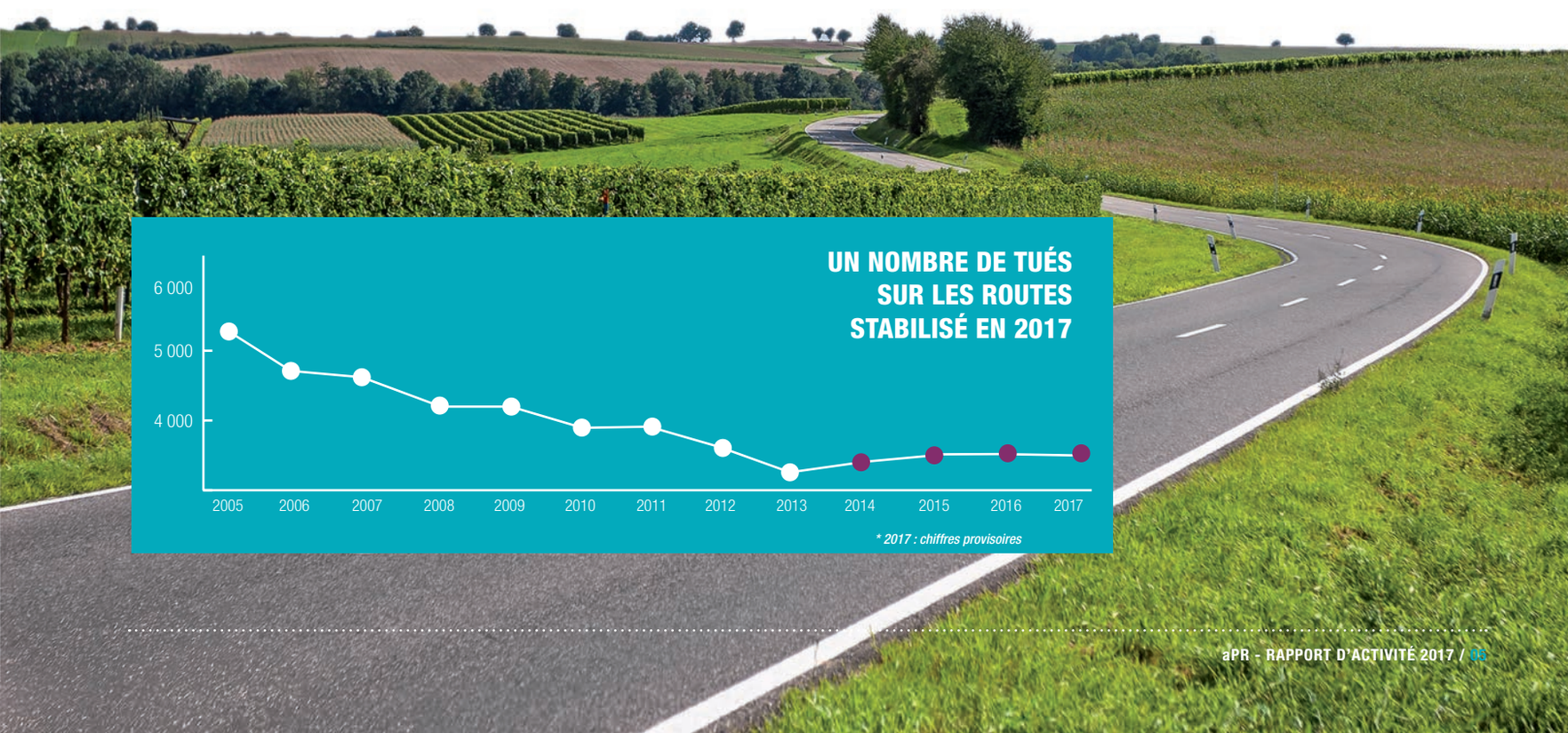

178 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

DONT 95 ENGAGÉS EN 2016
ET 93 EN 2017

1RE JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

Grâce au temps, à l'énergie et à l'expertise de ses 1 628 bénévoles, notre association pèse indiscutablement et depuis longtemps dans la lutte contre l'accidentalité et la mortalité routière. Leur engagement est admirable car, chaque année, aux quatre coins du pays, ils mènent quelque 50 000 actions de sensibilisation auprès des plus vulnérables, forts d'un seul objectif : « zéro tué sur les routes de France ».

Plus d'une centaine de bénévoles se sont mobilisés le 1er juillet 2017, lors de la première journée des bénévoles de l'association. Mis en place pour qu'ils puissent à la fois témoigner et être valorisés de leur engagement pour l'association Prévention Routière, cet événement a été organisé simultanément dans 4 régions (Hauts-de-France, Ile-de-France, Centre-Val de Loire et Occitanie). Les bénévoles des différents comités ont été invités à un échange avec le Président de l'association par le biais d'une vidéo-conférence. Cette journée s'est clôturée par un moment convivial entre bénévoles, l'occasion de se rencontrer, se connaître et d'échanger des bonnes pratiques.

LE RÉSEAU DE L'ASSOCIATION

Dans le contexte d'évolution du nombre des accidents de la route, les Français, tout comme les pouvoirs publics, comptent sur l'association Prévention Routière pour agir sur le terrain, au plus proche des populations les plus vulnérables, partout en France. Pour continuer de mener ses actions, notre association n'a d'autre choix que d'accélérer sa transformation, c'est-à-dire d'achever la mise en place de la nouvelle organisation territoriale et de définir des priorités d'actions avec un renforcement des équipes bénévoles.

Les directions régionales permettent de déployer la stratégie nationale et sont au service des comités départementaux qui mènent les actions. Les directeurs régionaux gèrent les ressources humaines et le budget. Dans les départements, sont maintenues la visibilité et la proximité des actions par nos ressources salariées et bénévoles.

L'essor du niveau régional se caractérise par la mutualisation des ressources et des moyens au niveau des régions, les directions régionales remplissant leur rôle de point d'appui stratégique, administratif et logistique pour l'ensemble des comités. Cette organisation permet de développer des projets et partenariats régionaux ambitieux grâce à l'apport d'outils pédagogiques innovants, comme les lunettes de réalité virtuelle permettant de sensibiliser les salariés des entreprises aux dangers des angles morts.

La montée en puissance du niveau régional s'accompagne du développement d'outils de pilotage à distance pour plus d'efficacité. Enfin, pour améliorer la visibilité de l'association, un nom de

domaine a été acheté « @preventionroutiere.com » pour homogénéiser les adresses mail de l'association.

Les volontaires en service civique

L'apport des volontaires en service civique reste très important pour nos différents comités. Ils ont été 178 à nos côtés en 2017, pour une mission de 6 à 10 mois. Les volontaires en service civique apportent une énergie nouvelle dans nos comités et sont très désireux d'apprendre et transmettre les bons réflexes sur la route. Le développement du message pair-à-pair est un véritable succès. Pour la plupart d'entre eux, comme le souligne Yohann, 21 ans, « être volontaire en service civique au sein de l'association Prévention Routière, c'est un moyen d'être au contact de personnes, de développer des compétences pour communiquer dans le domaine de la prévention auprès de différents publics ». Aux côtés de leurs tuteurs, ils peuvent évoluer et voir progresser leur idée du monde du travail.

En septembre 2017, une responsable de la vie associative a été recrutée afin de mener des missions d'animation et de formation au sein du réseau de bénévoles. Elle est également en charge du recrutement de nouveaux profils de bénévoles et de mécénats afin que de nouvelles compétences viennent renforcer l'association et participer à sa transformation.

Mobilisation des présidents pour des groupes de travail thématiques

Les présidents des comités départementaux réunissent de nombreuses expertises que l'association Prévention Routière a souhaité mettre à profit au bénéfice de la cause qui l'anime. Plusieurs d'entre-eux ont rejoint des groupes de travail thématiques portant sur les collectivités territoriales et subventions, et sur les entreprises et partenariats. Les échanges ont permis d'identifier plusieurs pistes de partenariats et d'actions, permettant de concourir aux nécessaires évolutions des modes de fonctionnement et d'actions de l'association.

Journée des délégués départementaux

L'association compte aujourd'hui 30 délégués départementaux, assurant la responsabilité des actions dans un comité et le management d'une équipe bénévole. Le 23 novembre dernier, ils ont été invités à Paris pour une journée d'information et d'échange de pratiques. Des ateliers ont été proposés pour travailler ensemble sur les moyens de rendre visibles localement les actions de l'association et, par conséquent, de renforcer sa notoriété. Cette journée, qui permet aussi de faire connaissance avec ses pairs, a été largement plébiscitée pour son caractère fédérateur et son objectif de cohésion avec les valeurs de l'association.

ACTIONS 2017 : LA FORMATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

MÈNE TON ENQUÊTE

Afin de sensibiliser le grand public sur les risques que représentent les angles morts, notamment en milieu urbain, l'association Prévention Routière et Allianz France ont conçu *Mène ton enquête*, un serious game en réalité virtuelle. Cette application permet de mettre les utilisateurs au cœur de deux enquêtes sur des accidents de la circulation impliquant des angles morts. Le joueur incarne un journaliste d'investigation qui doit reconstituer les faits pour rédiger l'article qui lancera sa carrière. Il peut, pour y parvenir, revivre les situations en vision subjective en se mettant dans la peau des protagonistes, et doit enquêter pour trouver tous les indices qui l'aideront à expliquer les causes de l'accident. Plusieurs vues lui permettent d'identifier les angles morts et des questions l'orientent pour résoudre le problème… afin de mener à bien ces enquêtes !

L'application *Mène ton enquête* est téléchargeable gratuitement sur Google Play Store ou AppStore, et peut être utilisée grâce à un smartphone et des lunettes immersives ou un casque de réalité virtuelle. Cinq directions régionales de l'association Prévention Routière ont été équipées de ces casques afin de déployer, à l'aide de cet outil, des actions de prévention sur le terrain.

L'éducation routière constitue un domaine d'activité prioritaire de l'association Prévention Routière, qui intervient à tous les niveaux de la scolarité, de la maternelle au lycée.

L'association Prévention Routière est agréée par le ministère de l'Éducation nationale et par le ministère de la Jeunesse. Elle intervient à la demande des enseignants et mène des actions éducatives adaptées aux types de déplacements des enfants et des jeunes (piéton, cycliste, cyclomotoriste ou futur automobiliste). Concernant la sensibilisation qu'elle mène sur l'usage du vélo, l'association dispose de 350 pistes d'éducation routière. Elle met également à disposition des enseignants et, avec le soutien de l'association Attitude Prévention, une collection de supports pédagogiques : *Sur les pas de Tom et Lila, Être piéton, L'enfant à vélo, Moduloroute, Cyclo expérience*, ou encore *Alcool, cannabis et conduite*.

L'association Prévention Routière est également sous convention avec le ministère de l'Éducation nationale et la Délégation à la Sécurité Routière (DSR). Cette convention a permis de renforcer les actions menées par l'association auprès des jeunes, et en particulier auprès des lycéens et élèves des CFA (Centres de formation d'apprentis).

En 2017, l'association a sensibilisé 1 million d'enfants et de jeunes

Ces actions sont animées par des intervenants en éducation routière formés par l'association : bénévoles, volontaires en service civique, forces de l'ordre, employés et policiers municipaux. En 2017, 180 nouveaux intervenants d'éducation routière ont ainsi été formés (18 stages).

Les Clés de l'Éducation Routière 2017

Le concours des Clés de l'Éducation Routière à destination des enseignants et des établissements scolaires s'est renouvelé en 2017 avec une formule annuelle. Le concours vise à valoriser les actions de prévention menées par les élèves à destination de leurs pairs, de leurs parents ou encore du grand public. Désormais, les personnels éducatifs peuvent candidater en ligne sur un site dédié : www.-cles-education-routiere.fr

LA ROUTE DEVANT SOI

La route est la première cause de mortalité chez les jeunes et représente un enjeu majeur de société. Si des dispositifs sont déjà mis en œuvre, il reste encore des progrès à faire notamment auprès des apprentis. Ces jeunes de 16-25 ans, qui concilient études, travail et loisirs, sont particulièrement exposés aux risques routiers, en raison de leur âge et des déplacements réguliers qu'ils sont amenés à effectuer. Chaque année, ils sont plus de 400 000 à intégrer un des mille centres de formation d'apprentis (CFA) répartis sur toute la France. C'est pourquoi l'association Prévention Routière et la Fondation d'Entreprise Michelin ont décidé d'agir en élaborant un nouveau programme d'éducation routière.

Des séances de sensibilisation sur mesure

En 2016-2017, des actions de sensibilisation ont été expérimentées auprès de jeunes apprentis du CFA des métiers de l'agriculture de Marmilhat à Lempdes (Puy-de-Dôme). Animé par une psychologue, ce programme, loin de tout discours moralisateur, privilégie les échanges entre les jeunes. Lors de trois séances de deux heures, réparties sur quelques semaines, ils ont réfléchi aux risques routiers, notamment liés à la consommation d'alcool et/ou de produits psychoactifs.

« La route devant soi », un documentaire inédit

De ces séances de sensibilisation est né un documentaire *« La route devant soi »*, qui retrace les moments forts des échanges, et montre le quotidien de ces jeunes et les risques auxquels ils s'exposent parfois sur la route.
Ce documentaire a été mis à la disposition des professionnels (jeunesse, éducation, santé publique, sécurité routière…) pour compléter le dispositif de prévention de l'association, et sera ainsi utilisé dans des classes de CFA.

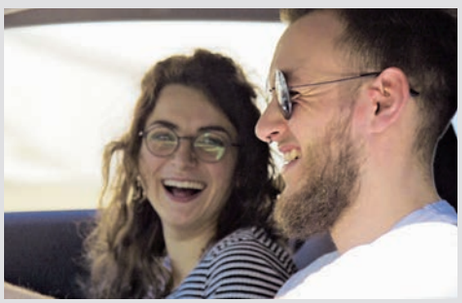

ACTIONS 2017 : LA FORMATION DES CONDUCTEURS

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE FORMATION

La Prévention Routière Formation, association présidée par Christophe Kapella, avocat général à la Cour de cassation et procureur, prolonge l'action de l'association Prévention Routière dans le domaine de la formation des conducteurs. La Prévention Routière Formation élabore depuis plus de 20 ans des contenus pédagogiques centrés sur l'analyse des comportements. Il s'agit d'amener les participants à échanger, à prendre en compte les réalités physiques de la conduite et les difficultés relationnelles qu'elle suscite, à évacuer leurs préjugés et à concevoir leurs infractions comme des atteintes potentielles à leur sécurité et à celle des autres usagers.

PRÉVENTION ROUTIÈRE FORMATION

Les associations Prévention Routière et Prévention Routière Formation sont des acteurs majeurs de la formation continue des conducteurs, en particulier des conducteurs infractionnistes, des salariés des entreprises et des conducteurs seniors.

Les stages de sensibilisation pour conducteurs responsables d'infractions

La Prévention Routière Formation organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière. Ces stages s'adressent aux titulaires du permis de conduire souhaitant reconstituer partiellement leur capital initial de points. Ils concernent également les conducteurs à qui le procureur de la République propose ou rend obligatoire la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. Ainsi, la Prévention Routière Formation contribue à introduire une dimension pédagogique dans l'application des sanctions pénales.

En 2017, 22 000 personnes ont suivi un stage de sensibilisation à la sécurité routière à la Prévention Routière Formation. Parmi celles-ci, 6 000 conducteurs ont suivi un stage de récupération de points (y compris les titulaires du permis probatoire), et 17 000 personnes ont été accueillies dans le cadre d'une décision judiciaire. Les stages dans le cadre d'une décision judiciaire sont organisés en étroite collaboration avec les parquets.

Les actions de sensibilisation en milieu professionnel

En 2017, l'association Prévention Routière a mené près de 2 000 actions à destination des salariés des entreprises qui ont permis de sensibiliser plus de 82 000 personnes. Ces formations sont destinées aux personnels des entreprises utilisant un véhicule dans le cadre de leur mission professionnelle ou dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail.

L'association propose plusieurs types d'interventions :

- Des actions de sensibilisation sous forme de conférences sur les enjeux des risques routiers et d'ateliers interactifs (simulateur alcoolémie, test Code de la route, réactiomètre…).

- Des actions de formation réalisées sous l'égide de la Prévention Routière Formation, organisme de formation professionnelle agréé. De nombreuses thématiques y sont traitées : la tâche de conduite (le conducteur et ses limites, la vigilance…), les nouveautés réglementaires (permis à points, mesures récentes…), l'alcool et la conduite, la vitesse ou encore l'écomobilité.

Les séances de sensibilisation des conducteurs seniors

Pour permettre aux seniors (17 % en France), de rester autonomes dans leurs déplacements le plus longtemps possible, les comités de l'association Prévention Routière, avec le soutien de l'association Attitude Prévention, proposent des séances de sensibilisation et d'échange. En 2017, près de 30 000 personnes ont bénéficié de ces actions. Celles-ci s'appuient largement sur le support multimédia *Conduite senior : restez mobile !* réalisé par les deux associations.

TOUS PIÉTONS

Pour sensibiliser le grand public – et plus particulièrement les seniors – aux risques piétons, les associations Prévention Routière et Attitude Prévention ont développé un outil pédagogique et ludique de prévention, sous forme de quiz, décliné pour un usage en présentiel lors de séances de sensibilisation et en ligne avec un site web accessible à tous.

L'outil présentiel *Tous Piétons* permet aux bénévoles de l'association Prévention Routière d'animer des ateliers de sensibilisation sur les risques piétons à destination des seniors. Cet outil se présente sous la forme d'un jeu au cours duquel les participants doivent répondre à plusieurs questions qui s'articulent autour de quatre thématiques :

- les espaces de circulation
- les traversées
- les déplacements urbains
- les questions du public

Le site web *Tous Piétons* est accessible à tous. La rubrique « jouer » est dédiée au quiz piéton, qui au travers d'une centaine de questions autour des déplacements piétons (aménagement, circulation, traversées…), permet de tester ses connaissances, de les compléter, tout en défiant d'autres joueurs. Le site contient également une partie dédiée à l'information : des conseils pratiques sur les déplacements à pied, les pièges à éviter en tant que piéton mais aussi des conseils de santé sont diffusés sous forme de vidéos. Enfin, un quiz mobilité permet à chacun de tester son niveau d'activité physique.

ACTIONS 2017 : INFORMATION ET SENSIBILISATION

L'association Prévention Routière mène des missions d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des usagers, à travers de nombreuses actions et campagnes de communication. Qu'elles soient nationales ou locales, ces campagnes sont souvent menées avec le soutien de ses partenaires.

Des campagnes tout au long de l'année

En 2017, différentes campagnes ont été réalisées avec nos partenaires afin de sensibiliser le plus de personnes possible.

En février, la Journée mondiale sans téléphone portable a permis à l'association Prévention Routière de déjouer 5 idées sur l'usage du téléphone portable en conduisant. Elle souhaite susciter une prise de conscience de la part des usagers de la route concernant les risques qu'implique l'utilisation du téléphone au volant. Cette initiative s'inscrit dans la même lignée que la campagne #JamaisSeulSurLaRoute, un thème fort à retrouver en page 18 de ce rapport.

En mars, l'association a lancé, en collaboration avec l'association Attitude Prévention, un jeu sous forme de quiz : *Tous piétons*, déployé en ligne et lors d'ateliers présentiels organisés partout en France. Les objectifs de ce dispositif ? Lutter contre l'accidentalité des piétons, plus particulièrement celle des seniors, et sécuriser leurs déplacements. Le lancement s'est fait dans le cadre d'une conférence de presse et d'une campagne digitale.

En avril, en partenariat avec Allianz France, l'association Prévention Routière a lutté contre les risques liés aux angles morts en milieu urbain en lançant *Mène ton enquête,* un serious game en réalité virtuelle qui permet d'être au cœur de deux enquêtes sur des accidents de la circulation impliquant des angles morts.

En juin, dans le cadre de la journée mondiale des passages à niveau, SNCF Réseau Île-de-France a souhaité s'associer au Paris Vélotour pour une balade à deux-roues insolite, réalisée entre amis ou en famille, pour sensibiliser sur les bons comportements à adopter près des voies ferrées et aux abords des passages à niveau. L'association Prévention Routière a participé à cet évenement à travers un stand sur le départ du parcours. En région, nos bénévoles ont également sensibilisé les Français en distribuant des flyers aux alentours des passages à niveau.

L'association s'est également associée à Bébé Confort pour alerter les parents sur l'installation de leur nourrisson dans les sièges auto, et s'est mobilisée pour plus de pédagogie et de prévention

dans les maternités et lors des cours de préparation à l'accouchement, avec toujours pour objectif « zéro enfant tué sur nos routes ».

Durant l'été a eu lieu la journée des bénévoles, une journée qui leur est consacrée afin de les remercier des multiples actions qu'ils mènent sur tout le territoire et tout au long de l'année. Dans les grandes villes, les bénévoles se sont rassemblés afin de passer un moment convivial et d'aller à la rencontre des Français pour leur présenter leurs missions et les modes d'engagement pour lutter contre les accidents de la route.

À la rentrée de septembre, l'association, en collaboration avec Keolis, a renouvelé sa campagne de sensibilisation sur la sécurité à bord des autocars, en mettant à disposition des voyageurs des fiches conseil et vidéos explicatives sur l'utilité du port de la ceinture.

En octobre, l'association Prévention Routière a mené sa campagne *Lumière & Vision : Objectif Bien Vu !* en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la Vue (AsnaV) et Radio VINCI Autoroutes, pour conseiller les Français sur les risques au moment du changement d'heure. En effet, la conduite de nuit génère près de la moitié des accidents mortels et 43 % des piétons tués l'ont été en automne/hiver. Pour lutter contre cette hausse de l'accidentalité, des conseils de sécurité ont été transmis à travers des chroniques vidéo et radio durant trois jours. Les internautes ont également été invités à participer à un jeu concours sur la page Facebook de l'association où, chaque jour, un kit complet de visibilité était à remporter.

En novembre, dans le cadre d'un nouveau programme d'éducation routière qui expérimente des actions de sensibilisation auprès de jeunes issus de CFA, l'association Prévention Routière et la Fondation d'Entreprise Michelin ont réalisé en collaboration, un documentaire présentant de jeunes apprentis dans leur quotidien et lors de séances de sensibilisation et d'échange. Ce documentaire a été projeté à l'occasion d'une conférence organisée au Forum des Images à Paris, suivi d'un débat sur les risques routiers auxquels peuvent s'exposer ces jeunes.

En décembre, la dernière cérémonie des *Écharpes d'Or*, qui récompense les communes engagées en matière de sécurité routière, s'est déroulée au Sénat. Ce concours, créé en 1990, laisse place au label *Ville Prudente*, lancé en novembre à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales.

Durant les 3 jours de salon, les membres de l'association ont pu présenter le label aux élus, les encourager à candidater et les sensibiliser à l'accidentologie routière au sein de leur agglomération, notamment grâce à un outil d'analyse de statistiques de l'accidentalité routière inédit. À l'issue de cette période de salon, l'association avait comptabilisé plus de 130 inscriptions au label. Les inscriptions ont été clôturées fin avril 2018, et les premiers labels seront remis en novembre 2018.

VIVEZ MOTARD

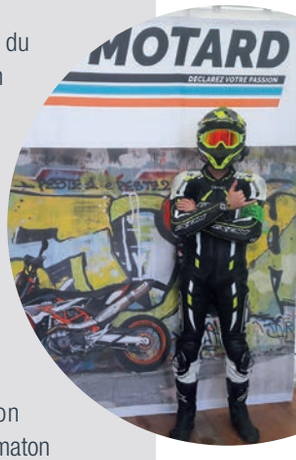

À l'occasion de la 81e édition du Bol d'Or, l'association Prévention Routière, en partenariat avec La Parisienne Assurances, est allée à la rencontre des motards en animant le stand #VivezMotard, avec des ateliers ludiques mêlant passion de la moto et prévention.
Les motards ont eu la possibilité de témoigner de leur passion grâce à l'installation d'un vidéomaton et se sont rendus acteurs du dispositif de prévention en diffusant leurs messages auprès de leurs proches ou sur les réseaux sociaux. Un quiz a permis aux participants de gagner une box cadeau en lien avec l'univers de la moto.
À travers ce dispositif original, l'association a souhaité donner la parole aux motards afin qu'ils partagent leur expérience, leurs conseils et leurs messages de prévention.

ACTIONS 2017 : INFORMATION ET SENSIBILISATION

Bien réveillonner, c'est aussi bien rentrer

En 2017, comme les années précédentes, les associations Prévention Routière et Attitude Prévention ont concentré leurs moyens pour sensibiliser les Français au risque d'associer alcool et conduite lors des fêtes de fin d'année. Afin d'encourager les Français à anticiper leur retour de soirée, les partenaires ont mené une campagne en deux temps : le 16 décembre 2017, des centaines de bénévoles de l'association Prévention Routière se sont mobilisés dans 106 villes pour sensibiliser les Français sur ce risque en distribuant des éthylotests et des flyers. Quelques heures avant le réveillon, une conférence de presse annonçait les résultats du baromètre « Les Français, le réveillon du nouvel an, l'alcool et la conduite ». Celui-ci démontrait encore une fois que 9 Français sur 10 prévoyaient de sortir et de consommer de l'alcool à l'occasion de la nouvelle année.

Une opération de sensibilisation sur le terrain était également organisée ce jour-là au centre de Paris.

En parallèle, un spot radio a été diffusé près de 13 000 fois ainsi qu'une vidéo près de 6 000 fois sur des chaînes de télévision nationales.

Le dispositif digital comprenait un site internet dédié sur lequel les internautes pouvaient générer, en un clic, leur propre programme de soirée avec leur solution de retour et le partager sur les réseaux sociaux avec le hashtag #BienRentrer. Des conseils et vidéos pratiques étaient à la disposition des internautes pour leur donner toutes les informations nécessaires sur les risques et les solutions.

Au total, la campagne a généré plus de 200 retombées presse, 15 907 visites sur le site internet, les vidéos ont été vues plus de 285 000 fois et le film 1,7 million de fois. 4 613 personnes ont tenté leur chance au jeu concours lancé sur les réseaux sociaux.

La diffusion de nos messages

Les relations presse

En 2017, le service de presse de l'association a diffusé 23 communiqués / dossiers de presse et a organisé 4 conférences de presse, donnant lieu à 2 647 retombées dans les différents médias. L'association a également été régulièrement sollicitée pour réagir à l'actualité de la sécurité routière (chiffres de la mortalité routière, nouvelles mesures gouvernementales…). L'association Prévention Routière a maintenu sa stratégie de partenariats médias, avec notamment des chroniques radios, réalisées en collaboration avec les experts de l'association. Celles-ci ont été diffusées régulièrement sur Radio Vinci Autoroute et le partenariat estival conclu en 2012 avec RTL et *Le Parisien / Aujourd'hui en France* a été renouvelé, permettant la diffusion durant tout l'été de conseils auprès des vacanciers.

En presse écrite, l'association est partenaire de deux magazines : *Auto Moto*, édité par Reworld Média, dans lequel une page du magazine est consacrée chaque mois aux actions et aux conseils de prévention, et *La Prévention Routière dans l'entreprise*, édité par la Société d'édition et de protection route (SEPR), qui publie régulièrement des articles sur la mise en place de plans de prévention du risque routier en milieu professionnel.

La refonte du site Internet

L'année 2017 a été synonyme de nouveauté avec la refonte de la home page du site de l'association www.preventionroutiere.asso.fr qui a pour vocation d'améliorer l'expérience utilisateur et de mettre davantage en avant les bénévoles et les actions qu'ils mènent sur le terrain. Le site internet héberge depuis récemment une frise chronologique retraçant toutes les dates clés liées à l'association : premières campagnes, premières formations, grandes mesures en faveur de la sécurité routière… Une page qui permet aux internautes d'en apprendre plus sur l'histoire de l'association Prévention Routière.

NOS PARTENAIRES MÉDIAS

VINCI 107.7 · RTL · LA PRÉVENTION ROUTIÈRE dans l'entreprise · Le Parisien Aujourd'hui · auto MOTO

Une forte visibilité sur les réseaux sociaux

L'association a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, entretenant une relation privilégiée avec ses communautés sur Facebook et Twitter.

La page Facebook @AssoPréventionRoutière compte aujourd'hui plus de 27 000 fans, soit 4 000 fans de plus qu'en 2016, et plus de 780 messages ont été postés tout au long de l'année.

La communauté sur Twitter @Preventionrout compte près de 8 000 abonnés en 2017, soit 2 400 de plus qu'en 2016, et plus de 800 tweets ont été diffusés. Les posts proposés sont très divers : articles et pages conseils, relai d'actualités et de campagnes, visuels, infographies, vidéos.

La page Facebook @BienRentrer animée en partenariat avec l'association Attitude Prévention, comptabilise près de 40 000 fans. Elle propose un contenu à destination des plus jeunes pour les sensibiliser aux principaux risques routiers : consommation d'alcool, vitesse, smartphone au volant…

CHATBOT *TESTE TON CODE* :

À la veille des fêtes de Noël, l'association Prévention Routière et Allianz France ont invité les Français à venir tester leurs connaissances du Code de la route sur un chatbot inédit dédié à la prévention routière. Durant deux semaines, les internautes ont pu interagir avec le chatbot *Teste ton code,* lancé sur Facebook Messenger pour réviser de façon ludique leurs acquis du Code de la route.

À travers différents thèmes, tels que la signalisation et la réglementation routières, les distances de sécurité, feux du véhicule, téléphone au volant… les Français ont eu l'occasion de rafraîchir leur mémoire à raison de cinq questions par session. Chaque semaine, trois participants ayant réussi le test ont été tirés au sort et ont eu la chance de remporter un Iphone 8, une Apple Watch S3 ou un casque audio.

Teste ton code est le premier chatbot utilisé en matière de prévention routière. Les internautes qui participaient recevaient à chaque fois les corrections aux questions qui leur étaient posées.

59 % DES CONDUCTEURS UTILISENT LEUR TÉLÉPHONE AU VOLANT

SOURCE : BAROMÈTRE AXA 2017

UN LABEL POUR LES COMMUNES

Proche des communes depuis toujours à travers son concours des *Écharpes d'Or* et les nombreuses actions réalisées dans les écoles maternelles et primaires, l'association sait combien les élus locaux sont impliqués sur cette cause. Malheureusement, leurs efforts et initiatives sont souvent méconnus et peu valorisés vis-à-vis de leurs pairs comme de leurs administrés. Bien décidée à promouvoir cette implication quotidienne et proche des populations, l'association Prévention Routière a créé un label baptisé *Ville prudente*, décliné en *Village prudent*.

Il s'agit de récompenser les communes qui agissent pour prévenir le risque routier en matérialisant cet engagement par un panneau d'entrée de ville, à l'image de ce qui existe déjà pour les villes et villages fleuris. Pour obtenir ce label, les communes doivent s'inscrire sur le site villeprudente.fr et remplir un questionnaire simple et synthétique. Pour les communes présélectionnées, une visite terrain est organisée pour compléter les informations déclaratives. L'ensemble du dossier passe enfin entre les mains du jury national qui attribue le niveau de labellisation : de 1 à 5 cœurs. Le site internet a également vocation à devenir une plateforme d'information et d'échange de bonnes pratiques. Lancé à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales de novembre 2017, le label compte déjà plusieurs centaines de communes inscrites.

UN ACTEUR MAJEUR DU DÉBAT PUBLIC

Connue et reconnue au cœur du débat public

Peu de sujets de société génèrent autant de débats que celui de la sécurité routière. En la matière, les positions sont particulièrement tranchées, parfois dogmatiques, souvent scientifiques et argumentées. La prise de parole publique sur ce thème doit être visible mais surtout crédible. C'est la raison pour laquelle la bonne opinion, envers notre association, de 87 % des Français est un appui solide.

La notoriété ne se décrète pas. Il ne suffit pas de se croire connu pour l'être, au risque d'ailleurs d'agir à contresens. Convaincus que la célébrité d'hier n'induit pas automatiquement celle d'aujourd'hui, nous avons mené une étude pour quantifier et surtout qualifier la perception des Français vis-à-vis de notre association. Les résultats présentés par l'institut BVA sont instructifs et guident désormais certaines de nos prises de parole. Ainsi, lorsqu'il est demandé aux Français de citer spontanément un organisme intervenant sur la sécurité routière, l'État et la Sécurité routière obtiennent respectivement 17 % et 15 %. Rien d'étonnant à voir le pouvoir régalien si bien positionné ! Mais notre poids est tout aussi fort, puisque nous faisons jeu égal avec un score de 15 %. Cette bonne notoriété spontanée est une force qui nous distingue de tous les autres intervenants n'excédant jamais les 7 %.

Notre notoriété est assortie d'une bonne image pour 87 % des Français, qui saluent principalement la qualité de nos messages, notre implication pour le bien collectif et notre sérieux. Et si la moitié de nos compatriotes déclarent faire confiance aux associations pour intervenir et agir sur le thème de la sécurité routière, ils ne sont malheureusement qu'à peine 1/3 à savoir que la Prévention Routière est une association. Cependant, lorsqu'on les interroge sur nos missions prioritaires, arrivent en tête la sensibilisation des jeunes conducteurs, l'éducation

routière des enfants et des adolescents et – signe des temps – l'alerte sur les nouveaux dangers comme le téléphone au volant. Enfin, pour un tiers d'entre eux, il est important que nous poursuivions ou amplifions notre action auprès des pouvoirs publics afin de porter une autre voix sur les questions de sécurité routière.

Malgré des changements en profondeur au sein de l'Assemblée nationale et notamment au Sénat, l'association Prévention Routière a engagé, dès cet été, une démarche systématique auprès des députés et des sénateurs afin de pousser les propositions qui avaient été faites aux candidats à l'élection présidentielle. Parmi celles-ci, figuraient, entre autres, la généralisation de l'éthylotest anti-démarrage, l'aménagement des passages protégés ou encore le renforcement de la prévention dans les territoires ruraux. Des revendications qui trouvent aujourd'hui une réponse dans les mesures annoncées lors du CISR de janvier 2018.

Être à l'écoute

Participer au débat public nécessite avant tout d'être à l'écoute des prises de position des différents acteurs, des évolutions comportementales et sociologiques, de l'innovation – qui ne manque pas de s'imposer en matière de mobilité –, de nos experts réunis au sein de notre conseil médical *(voir encadré)* et surtout à l'écoute de nos adhérents qui, chaque année, s'expriment à travers notre grande enquête.

Pour organiser cette veille nécessaire à l'élaboration d'actions et de messages pertinents, nous disposons d'une direction de la recherche et des études dont dépend un centre de documentation. Chaque jour, il procède à une revue de presse pour sélectionner l'ensemble des articles citant l'association ou portant sur la mobilité et la prévention des risques routiers. Outre cette information en continue, l'association dispose également d'un fond documentaire unique constitué dès sa création. Ces ouvrages et travaux de recherche sont mis à la disposition des collaborateurs, des associations internationales qui nous en font la demande, des étudiants thésards travaillant sur ce thème, voire du grand public après analyse de leur requête.

Bientôt, cette richesse d'information sera complétée par les données produites par le Nouvel observatoire des risques routiers et de la mobilité, conçu et lancé en 2017, mais dont les premiers résultats seront publiés à partir de juin 2018. Cet observatoire, fondé sur les techniques du big data, portera un regard inédit sur l'accidentalité et détectera des corrélations de risque particulièrement accidentogènes, ce qui permettra à notre association de concevoir et réaliser des actions de prévention plus pertinentes et efficaces.

COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL

PRÉSIDENT

Professeur Damien Léger
Médecin des hôpitaux de Paris, spécialiste du sommeil, président de l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance de l'Hôtel Dieu de Paris, et Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Paris Descartes

MEMBRES

Professeur Jean-François Caillard
Professeur des Universités - Praticien hospitalier - Service de Médecine du Travail et des Maladies professionnelles

Professeur Jacques-Pierre Chevaleraud
Ophtalmologie

Docteur Marcel Garnier
Ex Directeur Santé Malakoff Médéric - Président Network Santé

Professeur Jean Murat
Membre de l'Académie de Chirurgie générale - Fondateur services des urgences (1965) - Expert honoraire à la Cour de cassation

Professeur Alain Patel
Professeur émérite chirurgie orthopédique et traumatologique - Expert honoraire à la Cour de cassation

Professeur Dominique Penneau-Fontbonne
Professeur d'addictologie et santé au travail

Professeur René-Claude Touzard
Chirurgie orthopédique et traumatologique - Membre de l'Académie de Chirurgie

Docteur Jean-Pierre Aquino
Gériatrie et Santé publique - Fondation Médéric Alzheimer

Docteur Michel Mallaret
Pharmacologie et Addictologie - Centre régional de Pharmacovigilance - CEIP Addictovigilance - CHU de Grenoble

SECRÉTAIRE

Docteur Charles Mercier-Guyon
Médecin légiste - Médecin du sport - Directeur médical du Centre d'études et de recherches en médecine du trafic

THÈME 2017 : JAMAIS SEUL SUR LA ROUTE

Depuis plusieurs années, l'usage du smartphone au volant s'est développé, devenant un risque bien identifié. On considère aujourd'hui qu'un accident sur dix est lié à son utilisation. Mais ce risque n'est pas seulement au volant, il l'est aussi pour l'ensemble des usagers de la route (piétons, cyclistes…).

En 2017, l'association a souhaité alerter sur ces risques en traitant le sujet sous l'angle de l'addiction au smartphone avec la campagne #JamaisSeulSurLaRoute. En effet, si le smartphone est un problème sur la route et dans la rue, c'est aussi parce qu'il a pris une place considérable dans nos vies. 77 % des Français possèdent un smartphone et ce taux est en constante progression. Plus qu'un simple téléphone, il est devenu un compagnon du quotidien. Utilisé comme réveil, pour consulter ses emails, pour surfer sur le web, prendre des photos ou encore pour les réseaux sociaux, les Français le consultent près de 27 fois par jour (50 fois pour les 18-24 ans).

En mettant l'accent sur ce phénomène d'addiction, l'association a souhaité traiter le sujet d'une façon différente, et faire prendre conscience aux Français de la place de ce « e-doudou » dans leur vie.

Une grande enquête d'observation menée par nos bénévoles

Grâce aux bénévoles de l'association, une enquête d'observation inédite a été réalisée sur l'usage du smartphone au volant en ville. Les résultats de l'enquête ont été révélés lors du lancement de la campagne et montraient que 4 conducteurs sur 10 utilisant leur téléphone au volant le tiennent en main pour leur conversation (contre 10 % d'usage du kit mains libres) et près d'un tiers pianote. Un constat alarmant puisque sur 20 000 observations, 7 % des conducteurs ont été vus au téléphone alors que leur véhicule était en mouvement, un taux qui doublait (13 %) à l'arrêt (feu rouge, bouchons, STOP…).

Une campagne digitale et en télévision

La campagne s'appuyait sur un spot vidéo de 30 secondes, diffusé à la fois sur les réseaux sociaux de l'association et à la télévision grâce au soutien gracieux de nombreuses chaînes (TF1, France 2, France 3, BFM…). Un site dédié (jamaisseulsurlaroute.fr) à la campagne permettait aux internautes de tester leur addiction au

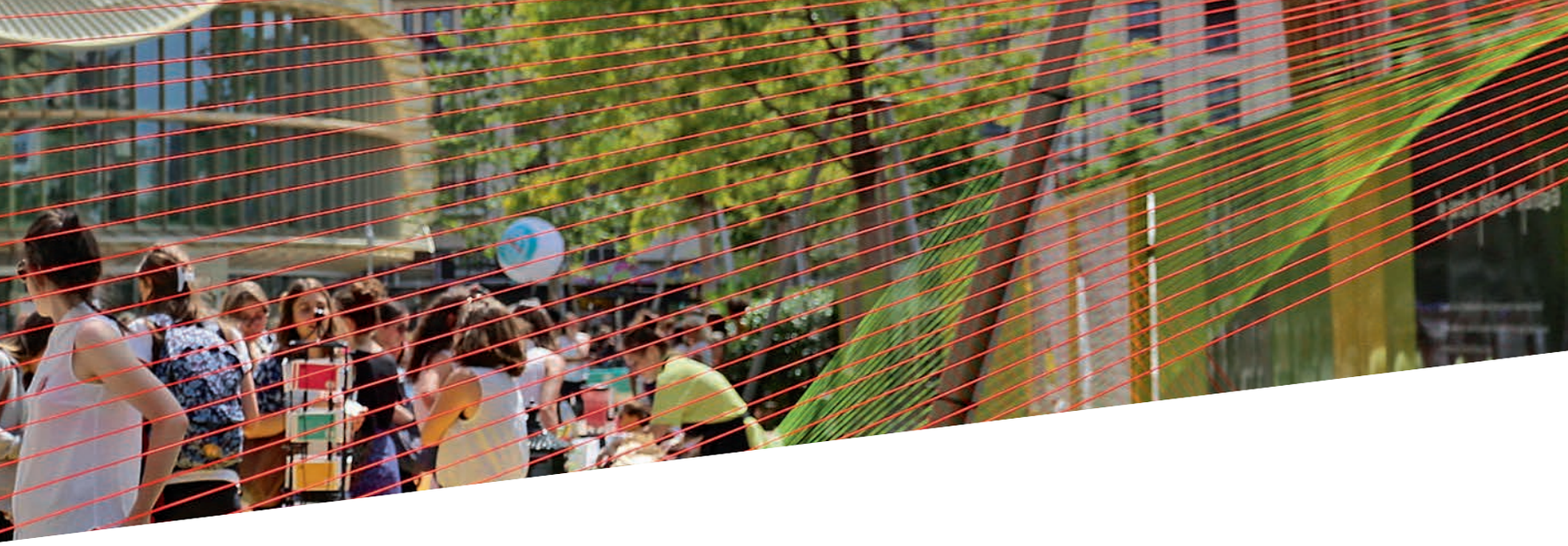

smartphone et de trouver des solutions et des conseils pour éviter les risques. Au total, plus de 9 200 personnes ont fait le test et la majorité d'entre eux s'est révélée « nomophobe sévère », c'est-à-dire « accro » à son téléphone portable.

L'opération Digital Detox avec Allianz

Pour répondre à ce phénomène d'addiction et sensibiliser aux risques de l'usage du smartphone au volant et dans la rue, l'association a organisé en partenariat avec Allianz, un événement original et décalé « Digital Detox ». Au cœur de Paris, une zone sans smartphone a été imaginée, où les participants pouvaient prendre le temps de se relaxer, de jouer, de lire la presse ou encore de se prendre en photo… Autant d'activités que nombre d'entre eux réalisent habituellement sur leur écran. Un événement pour « se déconnecter » et diffuser des messages de prévention qui a été très bien accueilli et a permis de toucher une large cible.

Les relations presse et publiques

L'enquête d'observation a particulièrement intéressé les journalistes car il s'agissait d'une enquête inédite et les résultats contrastaient avec ceux des enquêtes publiées par la Sécurité routière jusqu'en 2012. Cette campagne a également été l'occasion pour l'association de porter des revendications afin de réduire les risques liés à l'usage du téléphone sur la route et dans la rue.

Nos revendications

1. Instaurer un module de sensibilisation spécifique sur le risque du téléphone au volant dans le programme de formation au permis de conduire.

2. Imposer le droit à la déconnexion pour les salariés dans le cadre de leurs trajets professionnels.

3. Généraliser au sein des véhicules les applications paramétrables et automatiques permettant le blocage des distracteurs au volant (hors GPS, kit mains libres…).

4. Créer un panneau « d'avertissement » pour alerter les piétons sur les risques liés à l'usage du téléphone en marchant.

UNE OPÉRATION POUR SENSIBILISER LES « SMOMBIES »

Pour toucher plus particulièrement les usagers vulnérables, l'association a organisé une opération terrain à destination des « smombies » (smartphone + zombie), autrement dit les piétons qui utilisent leur smartphone en marchant au détriment de leur sécurité. Grâce au marquage au sol et à la distribution d'un flyer avec des conseils, l'objectif était d'alerter sur la dangerosité de l'utilisation du smartphone en marchant. Un risque d'autant plus accru quand les piétons utilisent en même temps un casque audio ou des oreillettes et qu'ils sont alors coupés de leur environnement. 14 % des piétons déclarent d'ailleurs avoir déjà frôlé la collision avec un véhicule en marchant avec leur smartphone dans la rue.

Cette opération, largement diffusée sur les réseaux sociaux, a permis de toucher plus de 250 000 personnes.

180 000
CONTRIBUTIONS & DONS

PROVENANT DE PARTICULIERS
ET D'ENTREPRISES

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

RÉPARTITION DES EMPLOIS

- 49 % Missions sociales
- 20 % Frais d'appel à la générosité du public
- 5 % Frais de recherche des autres fonds privés
- 7 % Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
- 19 % Frais de fonctionnement

RÉPARTITION DES RESSOURCES

- 42 % Ressources collectées auprès du public
- 32 % Autres fonds privés
- 17 % Subventions et autres concours publics
- 9 % Autres produits

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'association Prévention Routière mène des actions grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (personnes physiques et morales), de ses partenaires entreprises et grâce aux subventions que lui apportent les collectivités locales.

L'importance des dons et adhésions

Organisation non gouvernementale et reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi, en 2017, l'association a bénéficié de près de 180 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises. 14 000 nouveaux donateurs ont quant à eux choisi de faire un premier don à l'association, en progression de 27,2 % par rapport à l'année précédente.

Le montant total des recettes, tous types de personnes et toutes opérations confondues, s'élève à 5 560 000 €. Les recettes issues des prélèvements automatiques poursuivent leur progression (+ 1 % en valeur), avec plus de 890 000 € collectés.

En 2017, l'association a continué ses efforts de maîtrise des frais de gestion : le process d'envoi des reçus fiscaux a été refondu afin de réduire les coûts d'envoi tout en garantissant un service optimum aux donateurs. De même, le magazine *Circuler Autrement* a évolué afin de répondre à la satisfaction du plus grand nombre tout en réduisant ses coûts de conception et fabrication.

Le montant des adhésions obtenues par les comités départementaux a baissé de 35 % par rapport à l'année précédente. Les recettes Personnes Morales de ces mêmes comités ont connu une hausse de 63 % en valeur.

Des subventions en baisse

Au niveau local, l'association Prévention Routière reçoit des subventions des collectivités territoriales (en particulier des communes et conseils généraux) et des financements dans le cadre des Plans départementaux d'actions de sécurité routière, pour mener des actions auprès de ses différents publics : enfants, jeunes, conducteurs de deux ou quatre roues, seniors… Ce soutien financier, en baisse de 5 % en 2017, est indispensable pour continuer d'agir sur le terrain, en s'adaptant aux spécificités locales. Au niveau national, l'association a reçu en 2017 une subvention de 34 000 € de la Délégation à la sécurité routière (DSR), pour intensifier les actions d'éducation routière dans les lycées.

Un partenaire privilégié : Attitude Prévention

À l'origine de la création de l'association Prévention Routière (1949), les assureurs soutiennent les actions menées par l'association dans le but de réduire les accidents de la route : financements d'outils pédagogiques, de campagnes de sensibilisation, d'études menées conjointement…

Issue du rapprochement entre la FFSA et le Gema en 2016, l'association Attitude Prévention (ex-Assureurs Prévention, créé en 2010) soutient l'association Prévention Routière, afin de sensibiliser le grand public aux risques de la vie quotidienne (risques routiers, questions de santé publique, accidents de la vie courante…). Depuis cette collaboration, les actions communes portent la signature « Associations Prévention Routière et Attitude Prévention ».

LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2017, l'effectif de l'association était de 146 salariés (contre 159 en 2016) dont 60 sont à temps plein et 86 sous contrat à temps partiel ; 77 salariés sont cadres et 69 non cadres. En 2017, 29 personnes ont travaillé au siège de l'association à Paris (26 en 2016), et 117 dans les Comités départementaux (contre 133 en 2016).

En 2017, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 5 519 234 euros soit une baisse de 8 % par rapport à 2016.

Une attention particulière a été apportée en 2017 à la formation professionnelle continue, les actions inscrites au plan de formation représentant 2,02 % de la masse salariale.

32 entreprises ou organisations professionnelles ont soutenu l'association Prévention Routière en 2017… Merci du soutien à notre cause !

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

L'ANNÉE 2017 EN CHIFFRES

UN BILAN QUI NOUS FORCE À AGIR

- 0,6 % de tués sur les routes après 3 ans consécutifs de hausse

+ 7 % de tués chez les usagers de deux-roues motorisés

3 456 tués sur les routes françaises

58 894 accidents corporels

ZOOM : JAMAIS SEUL SUR LA ROUTE

77 % des français possèdent un smartphone

Les Français consultent leur téléphone en moyenne **27 fois par jour**

59 % des conducteurs utilisent leur smartphone en conduisant

17 % des piétons utilisent leur smartphone dans leurs déplacements urbains

Téléphoner au volant **multiplie par 3** le risque d'accident

NOS ACTIONS MENÉES AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

42 213 actions

1 million d'enfants et jeunes sensibilisés

2 000 actions à destination des entreprises

1 400 actions à destination des seniors

22 000 personnes accueillies par PRF en stage de sensibilisation

NOS PRISES DE PAROLE POUR SENSIBILISER ET FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS

12 campagnes
de sensibilisation avec différents partenaires

1,7 million de vidéos vues
pendant notre campagne de fin d'année

2 647 retombées médias

76 361 personnes
suivent l'association sur les réseaux sociaux

UNE COMMUNAUTÉ QUI AGIT SUR LE TERRAIN

146
salariés

1 600
bénévoles

82 637
adhérents

178
volontaires en Service Civique

180 000
heures de bénévolat

J-9pening - Crédits photos : Association Prévention Routière, Agence 4août, Christophe Chatzat, Hervé Boutet, Istock, Thinkstock.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

4, rue de Ventadour 75001 Paris
Tél. 01 44 15 27 00 - www.preventionroutiere.asso.fr

Suivez-nous sur :